
PROVINCE DE QUÉBEC43^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 23 MARS 2023

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 23 mars 2023*

Aujourd'hui, à quatorze heures vingt-cinq, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 18 Loi n^o 1 sur les crédits, 2023-2024

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.